

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - 6079 - 2011 B 00701 - 533 532 909 - 3 G

DÉPOSÉ LE

26 JUL. 2024

Tribunal de Commerce de Compiègne
N°
Le Greffier



Société 3G

3 ROUTE DE PIERREFOND
BP 90254
60800 CREPY EN VALOIS

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Certifié conforme à
Principia
Malbecq
ZI 3 - BIL n°2
2 Rue Gustave Eiffel
60800 CREPY EN VALOIS
Tél : 03 44 59 34 37 - 06 26 67 17 00

Société 3G

3 ROUTE DE PIERREFOND
BP 90254
60800 CREPY EN VALOIS

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Attestation des comptes*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A*
- *Compte de résultat Liasse 2033-B*
- *Annexe*
- *Détail Liasse 2033-A*
- *Détail Liasse 2033-B*
- *Annexe à la liasse fiscale*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2033-C à 2033-F*
- *Commentaires de gestion*
- *Bilan synthétique*
- *Détail bilan synthétique*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail Soldes Intermédiaires de Gestion*



A3CE EXPERTISE COMPTABLE

145 IMPASSE JOHN LOCKE

LE RAFALE

PEROLS

Désignation de l'entreprise	Société 3G		Néant	☐	*
Adresse de l'entreprise	3 ROUTE DE PIERREFOND		60800 CREPY EN VALOIS		
Numéro SIRET *	5 3 3 5 3 2 9 0 9 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 2	

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 0 7 2 0 2 3	3 1 0 7 2 0 2 2
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010 37 710	012	37 710	37 710
	Autres *	014 2 500	016 2 500		
	Immobilisations corporelles *	028 157 161	030 155 434	1 727	8 319
	Immobilisations financières * (1)	040 2 700	042	2 700	1 900
Total I (5)		044 200 071	048 157 934	42 137	48 429
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050 27 550	052	27 550	29 472
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068 45 442	070	45 442	22 571
	Autres * (3)	072 10 004	074	10 004	4 567
	Valeurs mobilières de placement	080 91	082	91	91
	Disponibilités	084 24 087	086	24 087	62 371
	Charges constatées d'avance *	092	094		87
	Total II	096 107 174	098	107 174	119 159
Total général (I+II)		110 307 245	112 157 934	149 311	167 588

				Exercice N	Exercice N-1
				NET 1	NET 2
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	300	300	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131 132			
	Report à nouveau	134	114 702	151 739	
	Résultat de l'exercice	136	35 177	37 037	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	82 825	118 002	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
	Emprunts et dettes assimilées	156	8 523	12 348	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	1 294		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 039	1 299	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169 36 508	172	52 629	35 940
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	66 486	49 586	
	Total général (I + II + III)	180	149 311	167 588	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 015
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 600

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 392, Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société 3GNéant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 10 7 2 0 2 3
Exercice N-1 clos le 31 10 7 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	126 805	111 106
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	818	18
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	127 623	111 124
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	26 001	15 827
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	1 922	3 583
	Autres charges externes *	dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	56 330	51 434
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243		244	3 147	3 636
	Rémunérations du personnel *				250	45 721	37 992
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	17 780	19 579
	Dotations aux amortissements *				254	8 708	14 986
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1 974	950
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	161 583	147 993
	I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	33 960	36 869
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				280		
	Produits exceptionnels				290	1 600	
	Charges financières				294	38	98
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	2 780	70
			348				
	Impôts sur les bénéfices *				306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	35 177	37 037
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 35 177
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	80	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
DÉDUCTIONS	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
	Divers (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		
DÉFICITS				Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
				Créance due au report en arrière du déficit	346		
				Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993		
				Basins urbains à dynamiser-B.U.D. (art 44 sexdecies)	992		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354 35 097
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 75 11.6 dont imputés sur le résultat						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372 35 097

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie à conserver

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/07/2023

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES		80
Total des réintégrations diverses	330	80

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 294
Total	1 294

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	319
Dettes fiscales et sociales	927
Autres dettes	508
Total	1 754

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2023 12	31/07/2022 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	37 710	37 710		
20700000 FONDS COMMERCIAL	37 710	37 710		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
20500000 CONCESSIONS BREVETS LICENCES	2 500	2 500		
28050000 AMORT CONCESSION & DROIT SIMIL	2 500	2 500		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 727	8 819	7 092	80.42
21540000 MATRIEL OUTILLAGE INDUSTRIEL	130 069	129 237	832	0.64
21820000 MATRIEL TRANSPORT	10 741	10 741		
21830000 MATRIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	16 352	15 568	783	5.03
28154000 AMORTIS. INSTAL. MATRIEL OUT.	129 315	120 980	8 335	6.89
28182000 AMORT MATRIEL DE TRANSPORT	10 741	10 741		
28183000 AMORT MATRIEL DE BUREAU	15 379	15 006	373	2.49
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 700	1 900	800	42.11
27100000 TITRES IMMOBILISS	80	80		
27500000 DPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 620	1 820	800	43.96
TOTAL I	42 137	48 429	6 292	12.99
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	27 550	29 472	1 922	6.52
31000000 STOCK MATIERES PREMIERES	27 550	29 472	1 922	6.52
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	45 442	22 571	22 871	101.33
41100000 COMPTE COLLECTIF CLIENTS	44 148	22 571	21 576	95.59
41810000 CLIENTS FACT A ETABLIR	1 294		1 294	
AUTRES CREANCES	10 004	4 567	5 437	119.04
40100000 COMPTE COLLECTIF FOURNISSEURS		45	45	100.00
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE		0	0	100.00
44430000 ETAT SOLDE IMPOT SOCIT	4 522	4 522		
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	323		323	
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS & SERVICE	5 159		5 159	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	91	91		
50810000 AUTRES PARTS SOCIALES	91	91		
DISPONIBILITES	24 087	62 371	38 284	61.38
51210000 BANQUE POPULAIRE	24 087	62 371	38 284	61.38
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		87	87	100.00
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		87	87	100.00
TOTAL II	107 174	119 159	11 985	10.06
TOTAL GENERAL	149 311	167 588	18 278	10.91

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2023 12	31/07/2022 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000	3 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPEL VERS	3 000	3 000		
RESERVE LEGALE	300	300		
10611000 RESERVE LGALE	300	300		
REPORT A NOUVEAU	114 702	151 739	37 037	24.41
11000000 REPORT A NOUVEAU CRDIT	114 702	151 739	37 037	24.41
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	35 177	37 037	1 859	5.02
TOTAL I	82 825	118 002	35 177	29.81
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 523	12 348	3 825	30.98
16440000 PRET B.P. - 8745461	695	4 326	3 632	83.94
16810000 EMPRUNT GAUTIER N.	845	845		
16820000 EMPRUNT OISE-EST INITIATIVE	6 664	6 664		
16884000 INTERETS COURUS /EMPRUNTS ETS	319	512	193	37.72
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 294		1 294	
41910000 CLIENTS AVCES ET ACOMPTES	1 294		1 294	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 039	1 299	2 741	211.01
40100000 COMPTE COLLECTIF FOURNISSEURS	4 039	499	3 541	709.82
40800000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE		800	800	100.00
AUTRES DETTES	52 629	35 940	16 690	46.44
41100000 COMPTE COLLECTIF CLIENTS		1 685	1 685	100.00
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	1 478	724	754	104.21
43100000 URSSAF	1 506	1 290	217	16.80
43110000 SOLDE TAXE APPRENTISSAGE	14		14	
43730000 KLESIA	156	122	34	27.91
43760000 CHARGES DUES/PRIMES	2 400	2 400		
43810000 TAXE APPRENTISSAGE	59	59		
43820000 FORMATION PRO	868	868		
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	20		20	
44550000 TAXES S/ CA A DCAISSER	2 199		2 199	
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS & SERVICE		445	445	100.00
44571000 TVA COLLECTEE	6 698	4 662	2 036	43.67
44587000 TVA SUR FACT A ETABLIR	216		216	
45510000 C/C ALISSON GIRAUDON	22 838	9 697	13 141	135.51
45512000 C/C ARNAUD GIRAUDON	13 670	13 670		
46864000 CHARGES A PAYER	508	317	191	60.34
TOTAL III.	66 486	49 586	16 900	34.08
TOTAL GENERAL	149 311	167 588	18 278	10.91

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2023- 12	31/07/2022- 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	126 805	111 106	15 699	14.13
70400000 PRESTATIONS SOUMISES	126 805	111 106	15 699	14.13
AUTRES PRODUITS	818	18	800	NS
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	818	18	800	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	127 623	111 124	16 499	14.85
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	26 001	15 827	10 174	64.29
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES	26 001	15 827	10 174	64.29
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	1 922	3 588	1 666	46.44
60310000 VARIATION STOCK MATIERES PREMI	1 922	3 588	1 666	46.44
AUTRES CHARGES EXTERNES	56 330	51 434	4 896	9.52
60400000 ACHATS DE SOUS-TRAITANCE	6 499	8 781	2 282	25.99
60410000 PRESTATIONS SERVICES SS TVA	322	1 844	1 522	82.55
60611000 EAU	125	167	41	24.83
60612000 ELECTRICITE	1 844	2 726	881	32.34
60615000 CARBURANT	4 449	2 490	1 959	78.66
60631000 FOURNITURES ENTRETIEN		127	127	100.00
60632000 FOURNITURE PETIT QUIPEMENT	749	1 498	749	50.01
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	128	458	330	71.97
61200000 REDEVANCES CREDIT BAIL	6 470	5 970	500	8.38
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	13 257	9 600	3 657	38.09
61551000 ENTRETIEN MATRIEL ROULANT	1 673	468	1 205	257.16
61560000 MAINTENANCE	155	356	201	56.37
61601000 CCMO MUTUELLE	2 076	2 045	31	1.50
61608100 ASSURANCES DCES S/EMPRUNT	68	129	61	47.51
61610000 ASSURANCES MULTIRISQUES	7 695	5 586	2 109	37.76
61630000 ASS PERTE FINANCIERE DIAC	235	700	465	66.45
61680000 ASS GSM		36	36	100.00
62260100 HONORAIRES COMPTABLES	4 255	3 599	657	18.24
62270000 FRAIS D'ACTES CONTENTIEUX	149	9	140	NS
62300000 PUBLICITE		4	4	100.00
62310000 ANNONCES & INSERTIONS	114	19	96	514.16
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		269	269	100.00
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES	123	327	204	62.50
62510000 VOYAGES & DPLACEMENTS	310	161	149	92.01
62570000 RECEPTIONS	1 963	912	1 050	115.10
62610000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	23	48	25	51.20
62620000 TELEPHONE-INTERNET	2 800	2 689	112	4.15
62780000 AUTRES SERVICES BANCAIRES	849	417	432	103.41
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 147	3 636	489	13.46
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	83	73	10	13.85
63330000 FORMATION PRO	102	502	399	79.63
63512000 CFE	827	814	13	1.60
63581000 CSG DEDUCTIBLE	1 466	1 576	110	6.98
63582000 CSG NON DEDUCTIBLE	669	672	3	0.45
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	45 721	37 992	7 728	20.34
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	15 024	24 276	9 253	38.11
64120000 VARIATION CONGS A PAYER		2 933	2 933	100.00
64140000 PRIME NET NON IMPOSABLE		1 500	1 500	100.00

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2023 12	31/07/2022 12	Euros	%
64400000 RMUNRATION TRAVAIL EXPLOITAN	30 697	15 149	15 548	102.63
CHARGES SOCIALES	17 780	19 579	1 799	9.19
64502000 VARIATION CHARGES SOCIALES CP		978	978	100.00
64510000 COTISATIONSURSSAF	1 821	3 767	1 946	51.66
64511000 INDMENITE INFLATION		100	100	100.00
64520000 COTISATIONS CHOMAGE	631	1 020	389	38.11
64530000 COTISATIONS RETRAITES	532	1 051	519	49.41
64533000 ABP PREVOYANCE	104	313	209	66.67
64640000 COTISATION RSI	10 907	10 521	386	3.67
64700000 EPARGNE SALARIALE	3 785	3 785		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	8 708	14 986	6 278	41.90
68112000 DOTATIONS AMORT. IMMO CORPOREL	8 708	14 986	6 278	41.90
AUTRES CHARGES	1 974	950	1 024	107.74
65110000 REDEV. BREVET LOGICIEL LICENCE	782	728	54	7.39
65160000 DROITS D'AUTEURS & REPRODUCTIO		220	220	100.00
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1 192	2	1 190	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	161 583	147 993	13 590	9.18
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	33 960	36 869	2 909	7.89
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 600		1 600	
77500000 PRODUIT SUR CESSION D ELEMENT	1 600		1 600	
CHARGES FINANCIERES	38	98	60	61.66
66116000 INTRETS DES EMPRUNTS	38	98	60	61.66
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 780	70	2 710	NS
67128000 PNA. AMENDES FISCALES & PNAL	80	70	10	14.29
67130000 DONS/LIBERALITES EXCEPTIONELS	1 100		1 100	
67500000 VALEUR COMPTE ACTIF CEDEE	1 600		1 600	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	35 177	37 037	1 859	5.02

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Credit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41810000 CLIENTS FACT A ETABLIR			1 294.32
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INTERETS COURUS /EMPRUNTS ETS			319.07
01/08/2022 AN S.A.N.		512.31	
01/08/2022 EX Total I.C. au 31/07/2022	507.04		
31/07/2023 EX Total I.C. au 31/07/2023		313.80	
43810000 TAXE APPRENTISSAGE			59.26
01/08/2022 AN S.A.N.		59.26	
43820000 FORMATION PRO			868.12
01/08/2022 AN S.A.N.		868.12	
46864000 CHARGES A PAYER			508.00
01/08/2022 AN S.A.N.		316.82	
01/08/2022 EX Total assurance au 31/07/2022	313.80		
31/07/2023 EX Total assurance au 31/07/2023		504.98	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67128000 PNA AMENDES FISCALES & PNAL			80.00
12/12/2022 BQ FORFAIT STAT	35.00		
17/07/2023 BQ AMENDE WEB	45.00		
67130000 DONS/LIBERALITES EXCEPTIONNELS			1 100.00
06/09/2022 AC DON APTIDRIVING EVENTS	1 100.00		
67500000 VALEUR COMPTE ACTIF CEDEE			1 600.00
31/07/2023 INV Cession / Rebut au 31/07/2023	1 600.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77500000 PRODUIT SUR CESSION D ELEMENT			1 600.00
20/04/2023 BQ RESTITUTIO DEPOT - CCPV		1 600.00	

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 3G
3 ROUTE DE PIERREFOND
BP 90254
60800 CREPY EN VALOIS

relatifs à l'exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	149 311 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	126 805 Euros
- Résultat net comptable,	(35 177) Euros

Fait à PEROLS
Le 14/11/2023

GREGORY CAMPOS
EXPERT COMPTABLE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01082022	et clos le	31072023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société 3G		3 ROUTE DE PIERREFOND BP 90254 60800 CREPY EN VALOIS	
SIRET	5 3 3 5 3 2 9 0 9 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ACTIVITES DES AGENCES DE PUBLICITE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	35 097
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater VV				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre		
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
A3CE EXPERTISE COMPTABLE 145 IMPASSE JOHN LOCKE LE RAFALE 34470 PEROLS Tél:		Tél:	
LOGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 14/11/2023	Lieu: CREPY EN VALOIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Qualité et nom du signataire:	GERANT
		Signature	GIRAUDON ALISSON
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Désignation de l'entreprise : Société 3G

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	37 710	402		404		406	37 710	37 710	
	Autres	410	2 500	412		414		416	2 500	2 500	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	129 237	442	832	444		446	130 069	130 069	
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	10 741	462		464		466	10 741	10 741	
	Autres immobilisations corporelles	470	15 568	472	783	474		476	16 352	16 352	
Immobilisations financières		480	1 900	482	2 400	484	1 600	486	2 700	2 700	
TOTAL		490	197 656	492	4 015	494	1 600	496	200 071	200 071	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500	2 500	502		504		506	2 500
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	120 980	532	8 335	534		536	129 315	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	10 741	552		554		556	10 741	
	Autres immobilisations corporelles	560	15 006	562	373	564		566	15 379	
TOTAL			570	149 227	572	8 708	574		576	157 935

III		PLUS-VALUES MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé ✓ compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	CAUTION NV LOCAL V										

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1	1 600		1 600	1 600				
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	1 600	580	1 600	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 3G

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 370 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	75 116
Déficits reportables			984	75 116
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	35 097
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	110 213

III IERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	8 772
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	2 135
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	25 145
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 196
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/07/2023

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société 3G				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/08/2022		et clos le : 31/07/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
Date de cessation				186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs					

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 7 2 0 2 3

N° SIRET 5 3 3 5 3 2 9 0 9 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 3G

ADRESSE (voie) 3 ROUTE DE PIERREFOND BP 90254

CODE POSTAL 60800 VILLE CREPY EN VALOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique GIRAUDON Prénom(s) ALISSON

Nom marital % de détention 34.00 Nb de parts ou actions 1 020

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DE PIERREFOND

Code postal 60800 Commune CREPY EN VALOIS Pays France

Titre (2) M Nom patronymique GIRAUDON Prénom(s) ARNAUD

Nom marital % de détention 33.00 Nb de parts ou actions 990

Naissance : Date 040165 N° Département 60 Commune COMPIEGNE Pays FR

Adresse : N° 3 Voie ROUTE DE PIERREFONDS

Code postal 60800 Commune CREPY EN VALOIS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

« SARL 3G »

Société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros

Siege social : 3 Route de Pierrefonds

60800 CREPY EN VALOIS

533532909 000017 RCS COMPIEGNE

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 23 février 2024

L'an deux mille vingt trois,

Le 23 février, à dix huit heures.

Les associés de la société SARL 3G au capital de 3000 euros divisé en 3000 parts de 1 euros chacune, dont le siège est à CREPY EN VALOIS ; au 3 route de Pierrefonds.

Se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été faite par la gérance.

Les membres de l'assemblée ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Giraudon Alisson, Gérante.

La présidente constate que :

1/Mme GIRAUDON Alisson propriétaire de 2010 deux mille dix parts est présente.

2/M GIRAUDON Arnaud propriétaire de 990 neuf cent quatre vingt dix parts est présent.

TOTAL DES PARTS PRESENTE trois mille .

La présidente constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Puis, elle rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la gérance.
- Fixation de la rémunération du gérant
- Question diverse.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la gérance.
- Le texte de la résolution qui sera proposée au vote de l'assemblée

La présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, elle ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, elle met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée générale des associés décide de fixer à un montant maximum de 22 000 euros vingt deux mille euros. De rémunération allouée à Madame Giraudon Alisson gérante , par exercice social, lequel pourra déterminer elle-même le montant et la périodicité des versements, dans la limite ci-dessus, voire même y renoncer pour partie si besoin était.

L'intéressé continuera, en outre, à bénéficier de la prise en charge, par la Société, de ses cotisations personnelles obligatoires et facultatives, déductibles dans le cadre de la loi Madelin, et du remboursement ,sur justification, des frais engagés pour le compte de la société, dans le cadre de l'exercice de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par la gérance.

LA GERANTE



« SARL 3G »

Société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros

Siege social : 3 Route de Pierrefonds

60800 CREPY EN VALOIS

533532909 000017 RCS COMPIEGNE

RAPPORT DE LA GERANCE

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 23 février 2024

L'an deux mille vingt-deux,

Le 23 février, à dix-huit heures trente.

Chers associés,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos-le : 31 juillet 2023.

1/ RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 juillet 2023

Au cours de l'exercice écoulé, la société a réalisé un chiffre d'affaires, hors-taxes, d'un montant de 126 805.00 euros, contre 111 124.00 euros pour l'exercice précédent.

Notre résultat d'exploitation fait ressortir 33 960 euros de déficit.

Sur l'exercice écoulé, nous avons augmenté notre chiffre d'affaires 15 681.00 euros malgré un contexte difficile dus à la maternité de Mme GIRAUDON et ensuite celle de l'employé ce qui a fortement perturbé la reprise après covid .

Pour revenir à un CA normal et reprendre une année en bénéfice il faudrait une augmentation d'environ 85 000 euros .

2/PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à la loi et à nos statuts, nous proposons de reporter le déficit de l'exercice soit 33 960.00 euros en déduction des réserves.

Il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

3/AUTRES INFORMATION

Notre rapport spécial fait état des conventions antérieurement approuvées et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

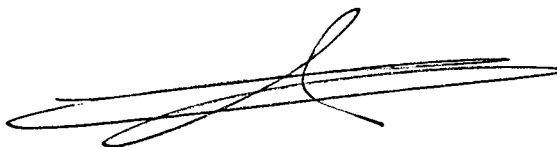
Nous allons maintenant vous faire la présentation des comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les comptes ayant été adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal par la gérance

LA GERANTE



« SARL 3G »

Société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros

Siege social : 3 Route de Pierrefonds

60800 CREPY EN VALOIS

533532909 000017 RCS COMPIEGNE

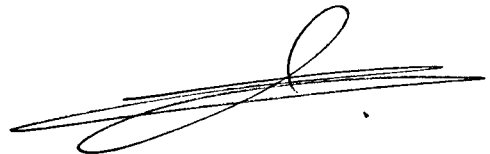
ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 23 Février 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, constate le déficit
de 35 177 euros pour l'exercice.

Certifié conforme par le gérant

Madame GIRAUDON Alisson



« SARL 3G »

Société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros

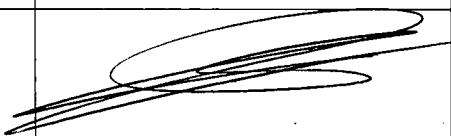
Siege social : 3 Route de Pierrefonds

60800 CREPY EN VALOIS

533532909 000017 RCS COMPIEGNE

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 23 février 2024

FEUILLE DE PRESENCE

<u>PRENOM,NOM DES ASSOCIES OU DES MANDATAIRES</u>	<u>NOMBRE DE PARTS</u>	<u>NOMBRE DE VOIX</u>	<u>SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS OU MANDATAIRES</u>
Madame GIRAUDON Alisson 3 route de pierrefonds 60800 Crepy en valois	<u>2010</u>	<u>2010</u>	
Monsieur GIRAUDON Arnaud 3 route de pierrefonds 60800 Crepy en Valois	<u>990</u>	<u>990</u>	

**Certifiée sincère et valable, la présente feuille de présence à l'laquelle
n'est annexé aucun pouvoir, arrêtée à 2 associés présent possédant ensemble
3000 parts sociales.**

